RAPPORT D'ACTIVITÉS SYNTHÉTIQUE

2023

- CONNAÎTRE
- BILAN FONCIER
- PROTÉGER
- GÉRER
- VALORISER
- ACCOMPAGNER
- VIE ASSOCIATIVE

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

PRÉAMBULE

Imago Euphydrias aurinia - © Pierre-Yves Gourvil

2023 est donc la quatrième année d'existence et les actions sont toujours aussi nombreuses et menées en partenariat avec les territoires.

Le bilan foncier est éloquent, le nombre de plans de gestion réalisés et de travaux de restauration mis en place sont impressionnants.

Les membres du bureau aidés par quelques administrateurs et des salariés ont travaillé sur une nouvelle organisation qui verra le jour progressivement au cours de l'année 2024 afin d'améliorer encore la qualité de vie au travail.

Les salariés sont ce que nous avons de plus cher et je tiens tout particulièrement à les remercier. Leur dynamisme sans faille et leur investissement pour proposer et mener des actions exemplaires de préservation des espaces naturels sont essentiels à la reconnaissance du Conservatoire. Le Congrès des Conservatoires d'espaces naturels qui s'est tenu à La Rochelle en fin d'année en est le meilleur témoignage, tant les retours ont été bons. Sans eux rien n'aurait été possible.

Merci aux adhérents et aux conservateurs bénévoles qui nous font confiance depuis longtemps.

Merci également aux partenaires qui sur chacun des sites nous ont accompagné. Je pense aux conservateurs bénévoles, élus locaux ou simplement habitants du territoire soucieux d'une nature préservée.

Je dois souligner l'adhésion des collectivités aux projets portés par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Je pense aux départements ainsi qu'à la Région Nouvelle-Aquitaine. Leur participation financière a été essentielle dans le montage des projets.

La diversité et la force de nos actions présentées dans ce rapport d'activités sont bien évidemment étroitement liées à la participation de l'Etat et de l'Europe.

Le bilan présenté dans ce rapport d'activités est donc issu de la volonté collective d'une association où chacun à son niveau a contribué au succès et des collectivités qui ont donc validé nos projets de préservation des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Philippe SAUVAGE

Président du CEN Nouvelle-Aquitaine

Notre implantation

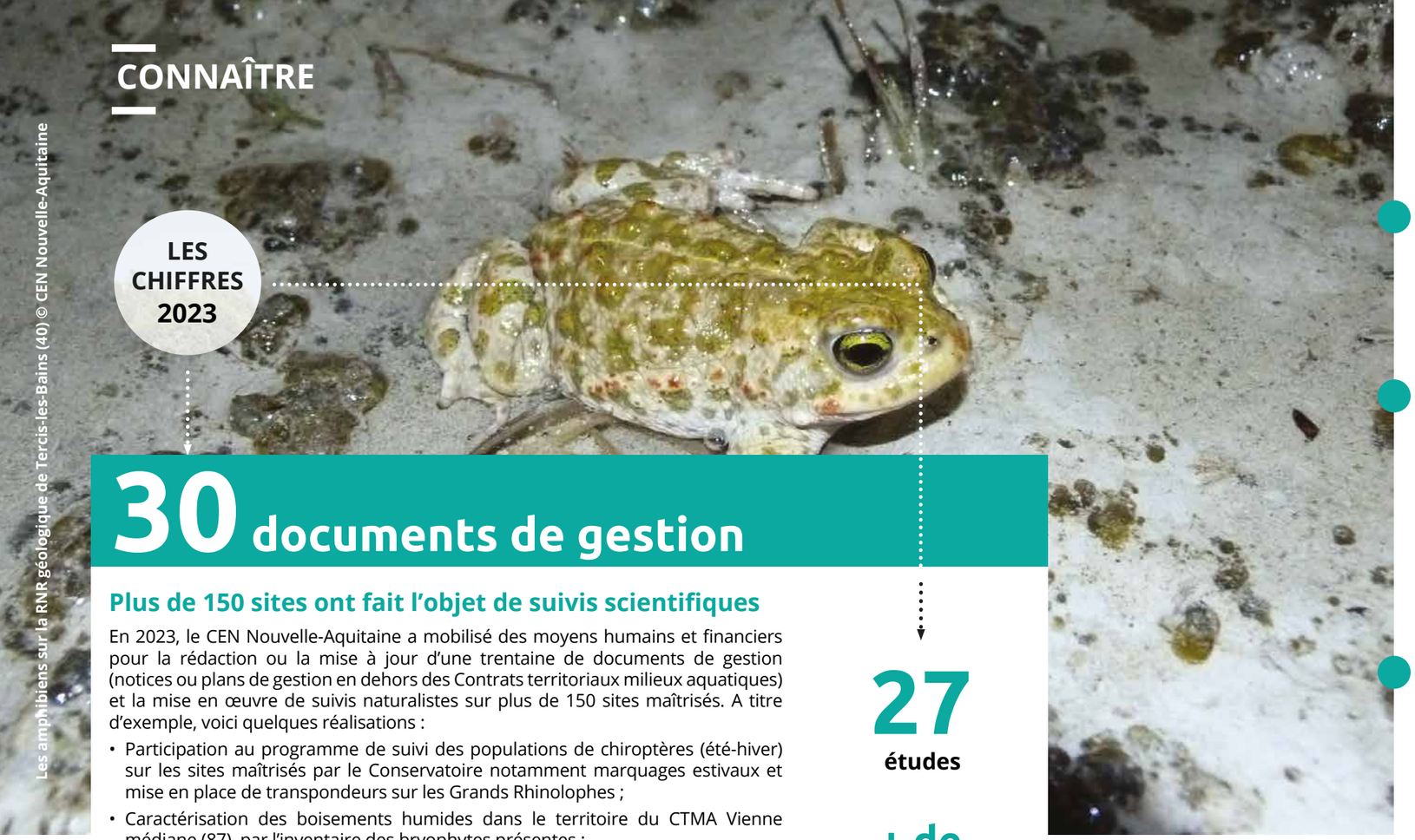

Les amphibiens sur la RNR géologique de Tercis-les-Bains (40) © CEN Nouvelle-Aquitaine

LES CHIFFRES 2023

30 documents de gestion

Plus de 150 sites ont fait l'objet de suivis scientifiques

En 2023, le CEN Nouvelle-Aquitaine a mobilisé des moyens humains et financiers pour la rédaction ou la mise à jour d'une trentaine de documents de gestion (notices ou plans de gestion en dehors des Contrats territoriaux milieux aquatiques) et la mise en œuvre de suivis naturalistes sur plus de 150 sites maîtrisés. A titre d'exemple, voici quelques réalisations :

- Participation au programme de suivi des populations de chiroptères (été-hiver) sur les sites maîtrisés par le Conservatoire notamment marquages estivaux et mise en place de transpondeurs sur les Grands Rhinolophes ;
- Caractérisation des boisements humides dans le territoire du CTMA Vienne médiane (87), par l'inventaire des bryophytes présentes ;
- Suivi des populations de papillons de jour protégés sur 16 sites Natura 2000 en Gironde, en Charente et en Charente-Maritime (Damier de la Succise, Cuivré des marais, Azuré de la Sanguisorbe, Fadet des Laîches) ;
- Dans le cadre du programme Les Sentinelles du Climat, le Conservatoire est partenaire de Cistude Nature pour les suivis relatifs aux lépidoptères et odonates ;
- Amélioration des connaissances sur les milieux ouverts thermophiles des départements du Lot-et-Garonne, de la Corrèze et de la Dordogne dans l'objectif de favoriser le maintien et le développement d'un réseau de pelouses thermophiles ;
- Suivis écologiques sur 45 sites maîtrisés par le Conservatoire en Corrèze et bénéficiant d'un document de gestion sur environ 800 hectares ;
- Suivi écologique sur les sites en zones humides sur le bassin versant Adour Garonne concernant 30 sites en Corrèze et 6 en Haute-Vienne soit 1 012 hectares de milieux en gestion dont 454 hectares en zones humides ;
- Formations de plusieurs bénévoles et adhérents dans le cadre d'animation et de week-end de prospections (chauve-souris, papillons, libellules, etc.)
- Poursuite en 2023 des groupes de travail interne sur l'harmonisation de la politique forestière du Conservatoire, sur l'utilisation des drones et sur l'harmonisation des plans de gestion. Concernant ce dernier, depuis 2021, des membres de l'équipe du Conservatoire ont constitué un groupe de travail pour synthétiser, établir des outils et méthodes communs à la rédaction des différents documents de gestion à l'échelle régionale. Plusieurs ateliers de travail thématiques ont été engagés. Les conseillers scientifiques sont également amenés à s'impliquer dans cette démarche. Les échanges sont également réguliers avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, afin de mutualiser les approches.

Montant total sollicité : environ 2 035 000 € soit 15 % du budget du CEN Nouvelle-Aquitaine (hors Contrats territoriaux milieux aquatiques)

27
études

+ de
150
suivis scientifiques

91 189
observations faunistiques et floristiques

Des Exemples

Les amphibiens sur la RNR géologique de Tercis-les-Bains (40)

Un inventaire amphibiens sur la RNR géologique de Tercis-les-Bains a permis de renouveler la donnée de Triton marbré. Plusieurs individus de Crapaud calamite ont également été observés dans les zones humides du fond de carrière.

Les Ophrys précoces du Lot-et-Garonne (47)

Le Conservatoire préserve et gère de nombreuses pelouses calcicoles en Lot-et-Garonne, en ce début de printemps les chargés de mission réalisent des suivis des Ophrys, un genre d'orchidées sauvages très particulier. Reconnaissables à leur labelle ressemblant à un insecte hyménoptère (guêpe solitaire), les Ophrys ponctuent les pelouses de leurs hampes florales. Mais pour le botaniste, c'est devenu un véritable casse-tête pour donner un nom scientifique à ces espèces ! Sur les coteaux, on observe l'Ophrys de Mars *(Ophrys exaltata)*, l'Ophrys petite araignée *(Ophrys virescens)* et nouveauté l'Ophrys de Marseille *(Ophrys aranifera subsp. massiliensis)*.
Cela reste en débat entre orchidophiles avertis pour déterminer les taxons !

Pose de piézomètres sur le territoire de l'Aume-Couture (16)

Fin 2022 et début 2023, le Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMABACAB) a lancé la pose de 20 piézomètres sur les bassins versants Aume-Couture, Auge et Bief. Le réseau qui sera en place permettra de disposer d'une connaissance plus fine des fluctuations de nappes et surtout des relations nappes – rivières. Cette action fait partie d'une étude en cours et portée par le SMABACAB.
Ces piézomètres sont équipés d'un système d'enregistrement automatique. Les données seront mises à disposition des partenaires dont le CEN Nouvelle-Aquitaine. Plusieurs de ces piézomètres ont en effet été posés sur des parcelles maîtrisées par le CEN Nouvelle-Aquitaine (marais de Saint-Fraigne, marais de Longré).
Ce suivi piézométrique facilitera également la compréhension de la dynamique de végétation sur les sites du Conservatoire. Une convention est en cours de préparation pour concrétiser ce partenariat.

Une abeille méridionale observée en Vienne (86) !

A l'occasion des inventaires réalisés par l'antenne Vienne, un individu de *Triepeolus tristis* (Smith, 1854) a été observé en plein butinage le 27 juin dernier sur le site des Étangs Baro à Mauprévoir. Il s'agit de la première mention pour le département de la Vienne, de cette espèce rare, même dans la partie sud de la France ; et de la quatrième mention pour la Nouvelle-Aquitaine après les données des Landes et du Lot-et-Garonne. La localisation des données est consultable sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel.
Triepeolus tristis (Smith, 1854) est une abeille coucou qui pond dans les nids aménagés et garnis par les autres abeilles, notamment celles des genres *Tetralonia* et *Tetraloniella* dont les représentants semblent très rares également et pas connus en Vienne ! Il y a donc d'autres belles découvertes en perspective sur le site...
Les inventaires sont réalisés en vue du classement du site des Étangs Baro (22 ha en maîtrise foncière du CEN Nouvelle-Aquitaine) en Réserve Naturelle Régionale, projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine.

BILAN DE LA MAÎTRISE D'USAGE ET FONCIÈRE DU CONSERVATOIRE DEPUIS SON EXISTENCE (CHIFFRES CLES)

Acquisition Vallée de Bourdigal (79) © Cédric Auburtin

LES CHIFFRES au 31/12/2023

21 768 ha

- **8 086 ha en maîtrise foncière (acquisitions et baux emphytéotiques)**
- **577 ha en location (bail civil)**
- **12 943 ha en convention de gestion**
- **162 ha en obligation réelle environnementale**

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine assure à ce jour la maîtrise foncière et d'usage de plus de 855 sites naturels (coteaux calcaires, landes, tourbières, étangs, forêts, etc.) dont la superficie totale dépasse désormais les 20 000 ha répartis sur les douze départements du territoire régional.

Il est intéressant de constater que le cap des 8 000 ha de protection par maîtrise foncière (dont 7 102 ha en pleine propriété) a été dépassé et que les objectifs de doublement des surfaces maîtrisées par le Conservatoire fixés par la Région Nouvelle-Aquitaine ont été atteints.

A contrario, la maîtrise d'usage (conventions de gestion, ORE ou locations par bail civil) a très peu augmenté en 2023, traduisant ainsi la priorité des équipes à la maîtrise foncière pérenne (acquisitions et baux emphytéotiques).

Fin 2023, près de 1 000 ha de sites naturels sont encore à acquérir par l'intermédiaire de notre partenaire foncier la Safer Nouvelle-Aquitaine.

À ces parcelles maîtrisées, se rajoutent comme l'année passée, environ 40 000 ha en assistance technique à la préservation de la biodiversité (certaines propriétés du Conservatoire du littoral, camps militaires, carrières d'extraction de granulats en activité ou en sommeil, etc.).

855
sites maîtrisés

+de 40 000 ha
en assistance technique

Bilan des surfaces (hectares) en maîtrise foncière ou d'usage par département au 31/12/2023

Départements / Catégorie MFU	03	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	Total
Maîtrise d'usage (convention)		30	4 338	501	617	155	686	938	284	1 536	950	2 152	754	12 943
Maîtrise foncière	1	904	948	1 784	666	403	246	18	213	219	1 034	826	824	8 086
Maîtrise d'usage (location)				212	211								154	577
Maîtrise d'usage (ORE)		42	18					55	47					162
Total	1	976	5 304	2 497	1 494	558	932	1 011	544	1 755	1 984	2 978	1 732	21 768

Les sites gérés au 31/12/2023

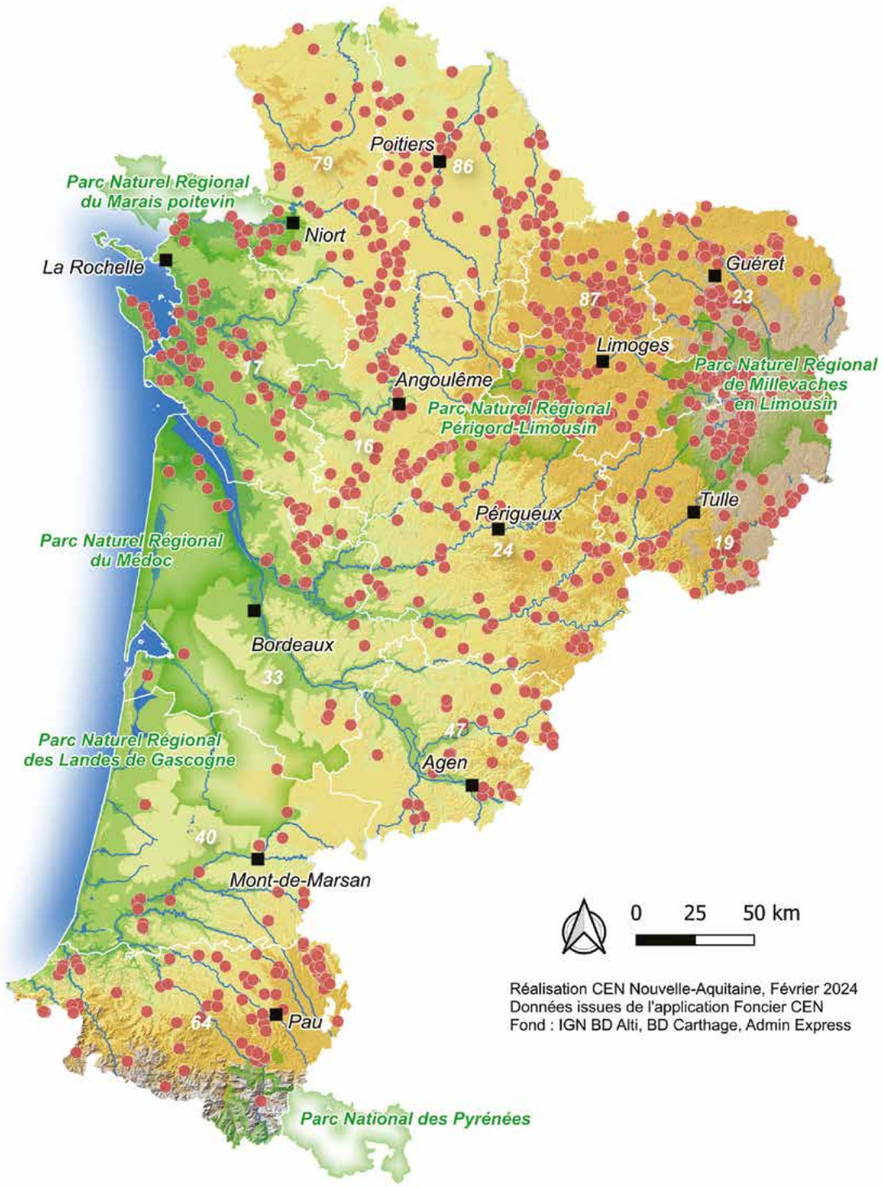

Coteaux de Pujols (33) © Victorien Roudet

LES CHIFFRES 2023

1771 ha supplémentaires maîtrisés en 2023

- **865 ha en maîtrise foncière (acquisitions et baux emphytéotiques)**
- **11 ha en location (bail civil)**
- **840 ha en convention**
- **55 ha Obligation Réelle Environnementale**

61
nouveaux sites gérés en 2023

En 2023, le Conservatoire a accru sa maîtrise foncière et d'usage de 1 771 ha (contre 986 ha en 2022 et 1 245 ha en 2021) dont près de 830 ha supplémentaires en pleine propriété. Les 3 premières enveloppes financières Néo Terra (sur les 4 allouées au Conservatoire) octroyées par la Région Nouvelle-Aquitaine ont ainsi été consommées.

La dynamique d'acquisition amorcée depuis l'année 2020 se poursuit avec de nombreux projets en cours. La maîtrise d'usage a augmenté, notamment du fait du conventionnement du camp militaire du Poteau dans les Landes (637 ha).

Pour les acquisitions, le Conservatoire a été en concurrence à 23 reprises (63 en 2022). Dans 65% des cas, le comité technique SAFER nous a retenu (69% en 2022).

En 2023, les discussions avec la SAFER pour la mise en place d'une enveloppe annuelle de stockage régionale au profit du Conservatoire ont porté leurs fruits puisque le Conseil d'administration de la SAFER a validé une enveloppe de 1.5 M€.

Acquisition d'un réseau de landes sèches à Bruyère le long de la Gartempe (87)

Ces 53 ha, dont 33 ha faisaient déjà l'objet d'une gestion par le Conservatoire (par maîtrise d'usage), viennent s'ajouter à 14 ha en propriété sur la commune. Cette acquisition est l'aboutissement d'un projet initié en 2018 qui a pu se concrétiser grâce à l'intervention de la SAFER et aux financements de la Région.

Des exemples

Acquisition de 13 hectares sur les coteaux de Pujols (33)

Le site des « coteaux de Pujols » situé sur la commune de Pujols, dans l'Entre-Deux-Mers à l'est du département de la Gironde, fait l'objet d'une gestion conservatoire depuis 2012. L'intérêt du site repose sur des habitats variés répartis sur un gradient d'humidité très large (boisement thermophile, pelouses sèches calcicoles, landes à Genévriers, prairies humides, mares) hébergeant une flore et une faune remarquables.

Le site occupe dans ses limites actuelles une superficie de 41,21 hectares. Jusqu'ici 24,43 ha étaient sous maîtrise d'usage du CEN Nouvelle-Aquitaine par le biais de prêts à usage. Le 25 octobre 2023, l'animation foncière menée par le Conservatoire a enfin porté ses fruits. C'est une pérennisation par la maîtrise foncière qui a pu être signée à Pujols en passant de prêt à usage à acquisition sur un peu plus de 13 hectares de milieux naturels. Cela a été rendu possible par des financements de la Région Nouvelle-Aquitaine (Néo Terra).

Suite à cette acquisition et grâce aux financements de l'Agence de l'Eau et du Département de la Gironde, les actions du CEN Nouvelle-Aquitaine permettront de mieux connaître, protéger, gérer, et valoriser les coteaux de Pujols tout en accompagnant les politiques publiques environnementales.

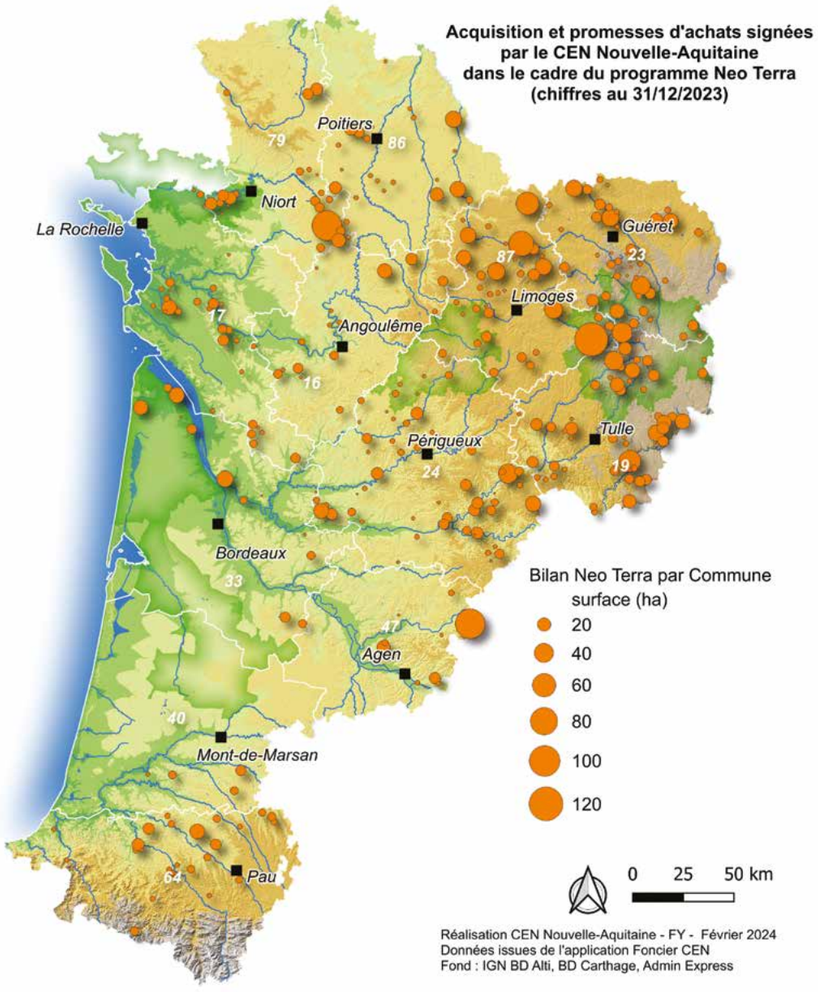

GÉRER LES SITES MAÎTRISÉS PAR LE CONSERVATOIRE

L'équipe travaux sur le territoire des Monédières (19) © CEN Nouvelle-Aquitaine

LES CHIFFRES 2023

2 270 000 €

Montant des travaux d'entretien et de restauration

• Poursuivre la gestion par le recours à la sous-traitance d'entreprises locales

Chaque année, le CEN Nouvelle-Aquitaine fait appel à des entreprises locales pour assurer les nombreux travaux prévus dans les plans de gestion des sites : bûcheronnage, gyrobroyage, pose de clôtures, création de mares, etc. 85 % de ces travaux sont réalisés par des entreprises locales, 15 % étant réalisés par notre équipe technique.

Depuis 2 années, le nombre de sites faisant l'objet de travaux de restauration et/ou d'entretien dépasse les 150.

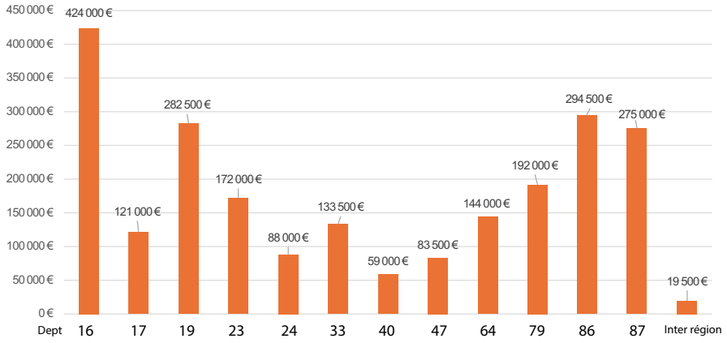

+ de 150 sites concernés par les travaux d'entretien et de restauration

Montant total sollicité pour les travaux d'entretien et de restauration : 810 000 € soit 6 % du budget du CEN Nouvelle-Aquitaine.

En y ajoutant les travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage par le Conservatoire sur les Contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA), les Réserves naturelles, les mesures compensatoires ou les Contrats Natura 2000, **le montant total s'élève à 2 270 000 € soit 16 % du budget du CEN Nouvelle-Aquitaine.**

Ce budget est en nette augmentation par rapport à l'année 2022 puisqu'il s'élevait à 1 500 000 €.

Programmes dans lesquels s'inscrivent les travaux de restauration et/ou d'entretien

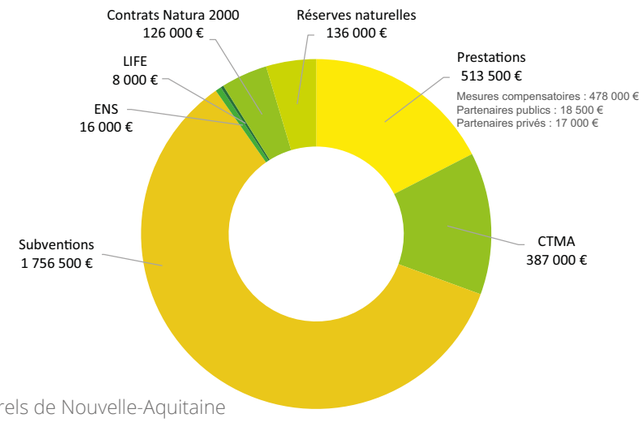

Des exemples

Première année de travaux sur la zone humide des Rebeyrolles (24)

À la suite de l'élaboration de la notice de gestion, les premiers travaux de restauration du bocage humide des Rebeyrolles ont été réalisés. Ils visent à préserver les diverses fonctionnalités de cette zone humide typique de la vallée de la Dronne.

Les diverses actions commanditées par le Conservatoire ont été mises en œuvre par le Syndicat de rivière du bassin de la Dronne. Ainsi, 10 ha de prairies abandonnées ont été broyées, 2 passages à gué ont été rénovés, une mare temporaire a été créée et des bourrelets de berge (monticules de terre formant une digue naturelle) ont été arasés.

Les rampes des passages à gué ont été abaissées et stabilisées afin de permettre le passage du matériel de récolte des foins. Le concert des grenouilles devrait se tenir dans la mare et l'arasement de quelques bourrelets de berge permettra à cette zone humide de jouer pleinement son rôle de régulation du niveau d'eau durant une crue, tout en créant des fenêtres paysagères sur la Dronne et l'Attier.

Par ailleurs, le site a accueilli du 11 au 30 octobre les 309 moutons de l'éleveur Didier Pernet. Ils sont arrivés sur les prairies au terme de la transhumance urbaine de Ribérac organisée par la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois dans le cadre de l'Appel à Projet « Nature & Transitions ».

Les actions vont se poursuivre en 2024 avec notamment l'étude de modernisation du sentier pédagogique déjà existant. On vous donne donc rendez-vous l'année prochaine !

Restauration et entretien de milieux ouverts sur le site Natura 2000 « Coteaux de Castetpugon, de Cadillon et de Lembeye » (64)

Ces coteaux autrefois utilisés pour la viticulture ou le pâturage furent délaissés suite aux dégâts causés par le Phylloxera et à la déprise agricole. Grâce au soutien du Département, de la Région et de la Communauté de Communes Nord Est Béarn, un programme de gestion, conservation et valorisation du Coteau de Lembeye est conduit depuis 1997.

Des travaux de coupe de ligneux, débroussaillage et broyage sont entrepris et financés par des contrats Natura 2000 sur des parcelles en gestion et en propriété du CEN Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de ré-ouvrir les milieux fortement embroussaillés pour favoriser le cortège faunistique et floristique des pelouses et landes sèches. Ainsi, cette année 1,84 ha ont pu être restaurés en faveur du Damier de la Succise, de l'Azuré du serpolet, et de la dizaine d'Orchidées inventoriée sur ces parcelles *(Orchis anthropophora, Ophrys exaltata marzuola, Serapia lingua…)*. Par la suite ces parcelles seront entretenues par un pâturage extensif.

Des travaux sur le site du Moulin des Loges (17)

En 2022, une consultation a été menée par le Conservatoire pour la réalisation de travaux sur le site du Moulin des Loges, zone de marais entre terre et mer au patrimoine naturel remarquable et propriété du Conservatoire du littoral.

En lien avec le plan de gestion, l'objectif est ici une amélioration du site sur ses aspects hydraulique, écologique et paysager.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a suivi la première phase de travaux de décembre à février où des ouvrages hydrauliques dysfonctionnels ont été remplacés afin d'améliorer les habitats des bassins salés, la continuité du réseau d'eau douce et la capacité d'accueil notamment de l'ichtyofaune (suivie par CAPENA structure partenaire). Des passages ont été créés ou restaurés afin de favoriser le pâturage sur des portions devenues difficiles d'accès, et des berges ont été restaurées.

Une seconde phase aura lieu durant l'été avec notamment la création d'îlots de nidification propices aux oiseaux d'eau très présents sur le site.

GÉRER LES SITES MAÎTRISÉS PAR LE CONSERVATOIRE

Frédéric Partaud et ses brebis © CEN Nouvelle-Aquitaine

LES CHIFFRES 2023

452 exploitants agricoles

Mise en place d'une base de données dédiée à l'inventaire des exploitations agricoles sur les sites du Conservatoire

A l'occasion du Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels qui s'est déroulé à La Rochelle, les équipes du Conservatoire ont mis en place une base de données spécifique à la gestion agricole des sites que nous maîtrisons. Cet outil développé en interne par le service DSI va nous permettre d'affiner et de qualifier le profil des exploitants agricoles qui sont en partenariat avec le Conservatoire.

+ de 10 000 hectares pâturés

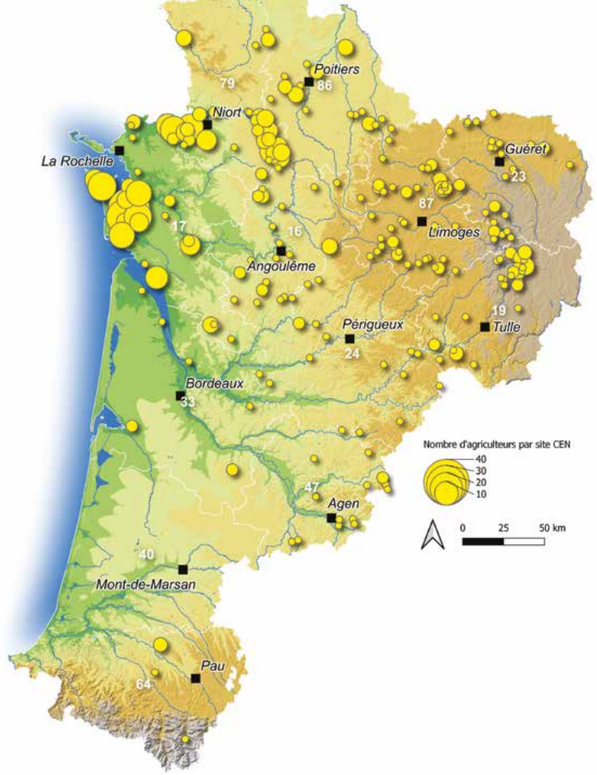

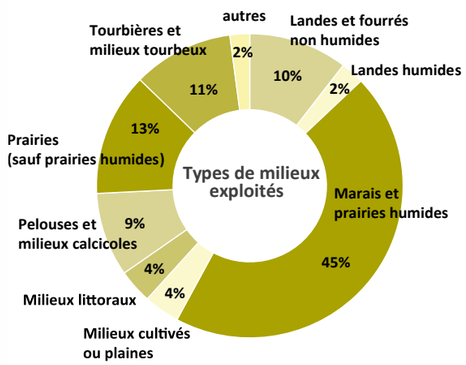

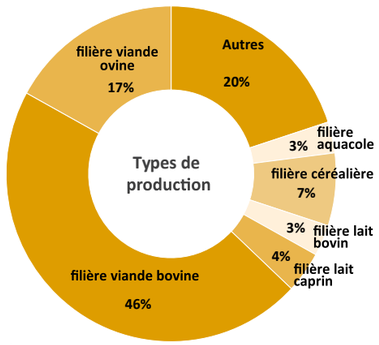

GÉRER LES SITES MAÎTRISÉS PAR LE CONSERVATOIRE

Des exemples

Le Coteau de Fontaury de nouveau pâturé – Châteauneuf-sur-Charente (16)

Le Coteau de Fontaury à Châteauneuf-sur-Charente est enfin pâturé grâce à l'installation récente à proximité d'un éleveur : La petite Ferme de Julien.
Le Conservatoire gère ce coteau depuis 2013 qui se démarque par un patrimoine naturel très riche de pelouses calcaires et espèces protégées (flore, papillons, oiseaux, etc), mais également par ses falaises et abris sous roches.
Le Coteau calcaire de Fontaury était utilisé pour nourrir moutons et mules, outils de travail du viticulteur. Avec la disparition progressive de l'activité d'élevage, et notamment du pâturage, ces milieux ont tendance à se refermer et la diversité qu'ils abritent à disparaître.
Afin de préserver la riche biodiversité des pelouses calcaires du site, le Conservatoire a établi un partenariat avec La petite Ferme de Julien qui fait actuellement pâturer le Coteau par un troupeau de moutons de Ouessant.

Pâturage sur les coteaux d'Ayen – Saint-Robert (19)

Depuis début décembre, une cinquantaine de brebis Bizet (têtes noires et blanches) et rouge du roussillon sont arrivées sur le Puy Manié à Saint-Robert pour la période hivernale. Celles-ci iront pâturer par la suite le Puy de Guimond à Ayen. Ce pâturage vient appuyer les effets des travaux de réouverture de milieu réalisés en février 2022, grâce à l'appel à projet financé par l'Office français de la Biodiversité.
Ce pâturage est réalisé dans le cadre d'une prestation de pâturage confiée à « l'échappée pastorale », partenaire du Conservatoire sur d'autres sites dans le département voisin de la Dordogne.

Des brebis pour le bien des prairies humides et de leur biodiversité ! (79)

Les sites Mellois du Conservatoire les Prairies de Lezay et le Marais de Clussais-la Pommeraie bénéficient depuis peu d'un nouveau partenariat agricole avec une jeune éleveuse d'ovins, productrice de fromages.
Cet été, son troupeau d'une trentaine de brebis a pu parcourir 2,77 ha sur Lezay et 3,10 ha sur Clussais-la-Pommeraie.
Merci à elle et à ses animaux de contribuer à la bonne gestion de ces prairies humides.

Des Caussenardes pour entretenir les Tombeaux (47)

Suite à des recherches de solutions locales de pâturage et plusieurs échanges téléphoniques, un partenariat a été engagé cet hiver avec un éleveur ovin pour l'entretien des milieux du site du Coteau de Casserouge et Tombeaux des Géants.
Pendant environ un mois cet hiver, 280 brebis de race rustique Causses du Lot ont pâturé une partie du plateau boisé des Tombeaux des Géants, particulièrement dans le secteur de la nécropole.
Cette race rustique, originaire des plateaux calcaires du Lot se satisfait de végétations maigres et apprécie la ressource ligneuse. Elle a une apparence caractéristique par ses oreilles et lunettes noires. Elle est essentiellement élevée dans le Lot où elle constitue plus de la moitié du cheptel ovin départemental.
L'éleveur partenaire pratique un élevage en plein-air intégral et n'a pas de bâtiment. Ses brebis sont exclusivement nourries à l'herbe. Il utilise les techniques néo-zélandaises, avec les clôtures amovibles, déplacées continuellement selon les besoins du troupeaux.
Après cette première expérience réussie, il est envisagé de continuer le partenariat avec la mise en place du pâturage des pelouses du site et notamment les milieux restaurés récemment dans le cadre du projet interdépartemental visant la reconquête des pelouses thermophiles des vallées de la Dordogne, du Lot et de la Garonne.

Sortie botanique dans les landes de Haute Saintonge (17)

LES CHIFFRES 2023

278 animations

Parce que l'appropriation par le public des enjeux liés à la biodiversité et des espaces naturels est primordiale pour leur préservation, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine met en place de nombreuses actions pour sensibiliser le grand public.

AMÉNAGER LES SITES
- Réalisation de panneaux d'accueil
- Installation de panneaux sur site pour indiquer la présence du CEN Nouvelle-Aquitaine
- Éditions de dépliants balades

MÉDIA RÉSEAUX SOCIAUX
- Mise à jour du site internet
- Diffusion de l'information *via* les réseaux sociaux
- Diffusion de l'information auprès de la presse

COMMUNICATION SUR LE CONSERVATOIRE
- Rapport d'activités
- Plaquette de présentation du Conservatoire
- Carte de voeux
- Bulletin « au fil du CEN »
- Plaquette sur les milieux

COMMUNICATION INTERNE
- Réalisation d'une newsletter à destination des salariés et des adhérents
- Participation aux ateliers de communication régionale pour mutualiser les compétences et construire les futurs projets du Conservatoire et nationale en lien avec la Fédération.

COMMUNICATION SUR LES PROGRAMMES ET LES ACTIONS DU CONSERVATOIRE
- Réalisation de bulletins d'informations (Natura 2000, Réseau Zones Humides, RNR, etc).
- Réalisation de dépliants balade
- Réalisation de plaquettes (Natura 2000 : présentation du site et outils de gestion)

MANIFESTATIONS
- Plus de 270 animations ont eu lieu en 2023
- Participations à des évènements salons, manifestations locales, etc.

56
chantiers bénévoles

+ de 4 500
participants aux animations

+ de 50
sites ouverts au public

+ de 150
articles dans la presse

Des exemples

Sortie botanique dans les landes de Haute-Saintonge (17)

Mercredi 13 septembre, le CEN Nouvelle-Aquitaine et l'Agence MTDA ont co-animé une sortie dans les landes de Haute-Saintonge sur la commune de Chepniers.
L'objectif était de faire découvrir la diversité botanique des milieux landicoles. Au total 15 personnes ont participé à cette sortie. Dans un premier temps nous avons abordé les actions menées par le Conservatoire, les intérêts de l'acquisition des parcelles et de la restauration des milieux et les différentes formes que peut prendre la gestion des milieux naturels. Nous avons également abordé l'outil Natura 2000 et les actions menées sur le territoire de la Haute Saintonge.
Les participants ont eu la chance de découvrir une belle diversité d'espèces des milieux humides à mésophiles des landes. La saison était particulièrement marquée par la présence d'Ail des bruyères *(Allium ericetorum)* et de Gentiane pneumonanthe *(Gentiana pneumonanthe)*, nous avons également découvert une station de Grassette du Portugal *(Pinguicula lusitanica)* qui se développe à la suite de travaux de création de mares. La botaniste de MTDA a présenté les caractéristiques des différentes bruyères composant les landes, les plantes dites carnivores rencontrées et la reproduction des végétaux d'une manière générale. Une belle sortie qui nous donne de nouvelles idées de format d'animations pour les années à venir.

Chantier de bénévoles pour la mise en défens d'une zone tourbeuse sur le massif du Mondarrain (64)

Les placages tourbeux ont plusieurs rôles sur le massif du Mondarrain, tant pour leur richesse biologique que pour l'alimentation en eau du bétail. Le 11 février 2023, un chantier bénévole a été organisé sur le col de Gorospil, entre le Mondarrain et l'Artzamendi. Ce placage tourbeux montre des traces de piétinement par le bétail assez importantes sur sa partie inférieure. La zone supérieure, sujette à la mise en défens, est la plus propice au développement d'espèces remarquables (Drosera notamment), mais également des pontes d'amphibiens (Grenouille rousse).
Sous un temps radieux, des bénévoles du WWF ont participé à la mise en place des piquets et clôtures protégeant désormais le placage tourbeux de ce piétinement.

Journées Mondiales des Zones Humides en Médoc : encore une animation sur les prairies humides de La Vanne (Saint-Estèphe, 33)

Une sortie nature a été organisée et co-animée le 2 février par le Conservatoire et le Parc naturel régional du Médoc sur les prairies humides de la Vanne. Cette zone humide fait l'objet d'un partenariat entre la commune de Saint-Estèphe et le Conservatoire depuis 2009 sur une superficie de 11, 82 ha.
Cette animation a été réalisée dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides organisées chaque année par Eco-acteurs en Médoc pour célébrer la signature de la Convention internationale RAMSAR sur les zones humides, le 2 février 1971. Les 10 participants présents à cette animation ont ainsi pu découvrir la flore et la faune patrimoniales au cours d'une balade guidée de 2h. Ils ont également pu appréhender la richesse naturelle de ces milieux humides et la gestion indispensable pour la maintenir. Le chargé de mission Natura 2000 du PNR Médoc a également pu aborder des thématiques plus larges sur le réseau des sites Natura 2000 en Médoc ainsi que sur les espèces d'intérêt présentes sur le territoire, et ainsi promouvoir les démarches complémentaires portées par les PNR et le Conservatoire.

Marais poitevin

LES CHIFFRES 2023

23 contrats territoriaux milieux aquatiques

Durant l'année 2023, le Conservatoire a poursuivi son accompagnement auprès des acteurs publics et privés qui ont une responsabilité dans la préservation du patrimoine naturel. Ainsi le CEN Nouvelle-Aquitaine intervient, à titre d'exemple et de manière non exhaustive, sur les programmes suivants :

• **23 Contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA)** situés dans le Nord de la région (en ex-Limousin et ex Poitou-Charentes) pour lesquels le Conservatoire décline ses actions de la manière suivante : animation, rédaction de documents de gestion, suivis naturalistes des sites maîtrisés, maîtrise foncière et d'usage, travaux de restauration et d'entretien, valorisation. Montant total sollicité : ces programmes représentent plus de 1 940 000 € de subventions publiques par an.

Le Conservatoire coordonne 2 **Cellules d'assistance technique zones humides** sur le bassin Adour- Garonne. L'une est située dans les Pyrénées-Atlantiques, l'autre en Corrèze et en Haute-Vienne. Ces programmes mobilisent environ 245 000 €. Le Conservatoire coordonne également une cellule d'assistance technique sur les landes et les pelouses sèches en Pyrénées-Atlantiques. Cette dernière comptabilise 23 adhérents et 187 ha.

6
life

100
mesures compensatoires

7
Réserves naturelles

Bilan du Réseau Zones Humides en Limousin en 2024
310 gestionnaires
2 400 ha de zones humides conventionnées

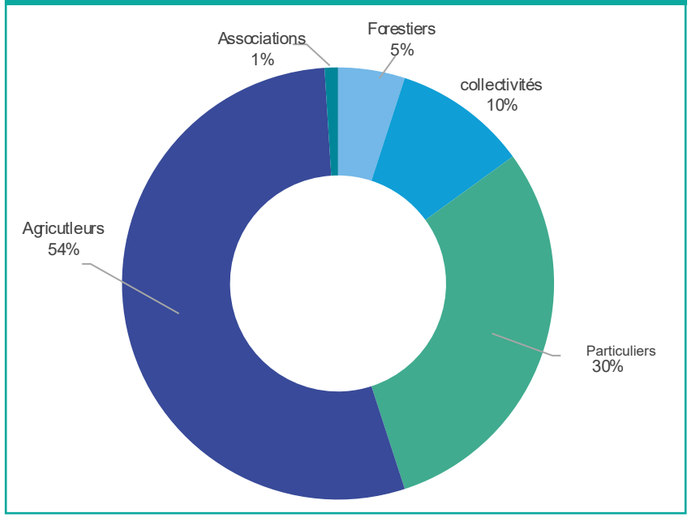

Pour la CATZH64 :
- 134 adhérents (+7/2022)
- 472,7 ha (+16,6 ha/2022)
- 95 sites (+7/2022)

Des exemples

Signature du contrat territorial cadre du Marais Poitevin 2023-2025 (79)

Le contrat territorial cadre Marais Poitevin, porté par l'Etablissement Public du Marais Poitevin, traduit la volonté de l'ensemble des signataires pour la reconquête des milieux aquatiques et des zones humides sur le territoire du Marais poitevin.

Il définit un cadre commun pour la mise en œuvre des programmes des contrats territoriaux opérationnels (CT) sur la zone humide du Marais poitevin, et affirme l'objectif de cohérence de l'intervention publique sur les thématiques relatives à la gestion de l'eau et à la biodiversité sur ce territoire.

Il a fait l'objet d'une actualisation à la suite du bilan établi à l'issue du contrat territorial cadre 2020-2022.

De par ses actions de maîtrise foncière et de restauration-gestion portant sur 14 sites de marais mouillés bocagers, marais estuariens et tourbières alcalines, le CEN Nouvelle-Aquitaine a tout naturellement poursuivi son engagement en étant signataire, aux côtés de multiples partenaires, de ce contrat territorial pour la période 2023-2025.

Animations du Réseau Zones Humides (RZH) lors des Rencontres aux champs à Saint-Genest-Sur-Roselle (87)

Les 7 et 8 juillet 2023 s'est déroulée la fête de la Nature à St-Genest-sur-Roselle, commune située dans le périmètre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

Pour cette 3e édition, les rencontres avaient pour thème la ressource en eau. C'est dans le cadre de l'animation du réseau zones humides que le CEN Nouvelle-Aquitaine a participé à ces rencontres, sous plusieurs formes :

- Une table ronde le vendredi soir sur la thématique de l'eau et des pratiques agricoles : « Eau potable : enjeux et rôles des activités agricoles dans l'entretien de cette ressource ». Plus d'une vingtaine d'habitants et d'agriculteurs étaient présents lors de cette soirée débat avec la présence du GVA (Groupement de Vulgarisation Agricole) des cantons de Pierre-Buffière et de Saint-Germain-les-Belles.
- La tenue d'un stand avec l'exposition du RZH et de la biodiversité des zones humides afin de porter à connaissance du grand public, les actions du CEN Nouvelle-Aquitaine. La communication a porté ses fruits puisque 2 personnes ont adhéré au Conservatoire.
- Une animation sur les zones humides au bord de l'étang communal : une vingtaine de participants sont venus découvrir les plantes associées aux milieux humides ainsi que le cycle de vie des libellules et des amphibiens du Limousin.
- La projection du film l'Appel des libellules suivie d'un ciné-débat sur l'importance de préserver les zones humides pour la biodiversité mais aussi pour notre ressource en eau. Au total, 28 participants ont vu le documentaire, dont de nombreux enfants de l'école communale.

Signature du CTMA Clain aval (86)

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a signé à Saint-Benoît le 18 septembre 2023 le Contrat Territorial Milieux Aquatique du Clain Aval 2023-2025 porté par le Syndicat Clain aval. A noter que cet événement médiatique a regroupé pas moins de trois administrateurs du Conservatoire, présents à divers titres : messieurs Jean-Michel Clément (signataire pour le Conservatoire), Guillaume Riou (signataire pour la Région Nouvelle-Aquitaine) et Pierre Nenez (signataire pour la ville de Poitiers).

Le Conservatoire prévoit ainsi un ambitieux programme de maîtrise foncière et d'usage, des travaux de restauration de zones humides et la mise en place d'infrastructures agro-écologiques (haies, mares, prairies...).

Ces opérations seront conduites sur les sites du Conservatoire au sein notamment des vallées de l'Auxance, de la Boivre, du Miosson mais aussi potentiellement sur d'autres secteurs dans le territoire du contrat.

Etang de Chabannes - RNR Haute Vallée de la Vézère (19)

LES CHIFFRES 2023

44 sites Natura 2000 animés par le Conservatoire

• **Gestion et création de Réserves naturelles :** comme les années précédentes, le Conservatoire s'implique dans la gestion et la création de Réserves naturelles qu'elles soient régionales ou nationales.
La création de la Réserve naturelle nationale des Landes à Serpentine dans le sud de la Haute-Vienne se poursuit avec les premières concertations locales tandis que l'Avant-Projet de création de la RNN du Haut-Poitou (79-86) réalisé par le Conservatoire a été validé par le Conseil National de la Protection de la Nature. Cette RNN multi-sites d'intérêt géologique intégrera la RNN du Toarcien (79) dont la gestion sera assurée par le Conservatoire à partir de 2024.
L'avant-projet de création de la RNN de Bonne Anse (Les Mathes-17) se poursuit en partenariat avec la Fédération des chasseurs de Charente-Maritime.

• **Animation des sites Natura 2000 :** le Conservatoire anime à ce jour 44 sites Natura 2000 sur l'ensemble de la Région. Ce travail représente un budget annuel légèrement supérieur à 560 000 €

3
programmes régionaux

40
sites en assistance technique

Réserves naturelles gérées par le Conservatoire ou en projet

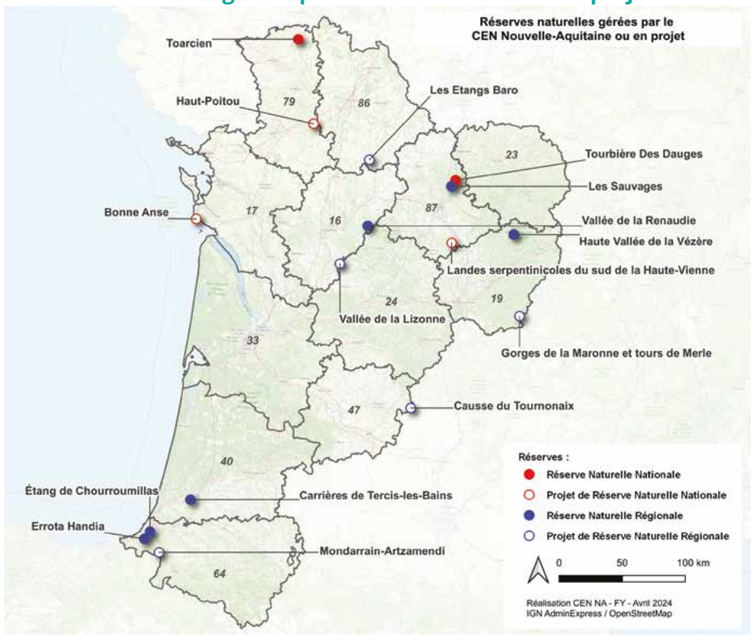

Des exemples

La RNR de la Haute-Vallée de la Vézère mise à disposition pour l'étude des abeilles sauvages (19)

Le 30 août, dix personnes ont été accueillies sur la Réserve naturelle régionale (RNR) de la haute vallée de la Vézère pour une après-midi de découverte du site et des abeilles sauvages. C'est la période de floraison de la Callune sur le plateau de Millevaches, quelques dizaines de mètres seulement ont été parcourus avec le groupe dans les landes sèches de la réserve, nous permettant d'observer plusieurs espèces d'abeilles et bourdons sauvages, dont deux abeilles spécialistes strictes de la Callune (*Andrena fuscipes* et *Colletes succintus*).
Biologie, écologie, préservation des pollinisateurs sauvages, les échanges ont été riches et les participants captivés par Antoine Huguenin, spécialiste des abeilles au Parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin. Le PNR de Millevaches en Limousin est engagé depuis fin 2021 dans le programme européen LIFE Wild Bees.
Ce projet s'inscrit dans le cadre des deux Plans Nationaux sur les insectes pollinisateurs et leur déclinaison régionale ; il engage 5 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine et le pilotage est assuré par le PNR Périgord-Limousin. La RNR Haute vallée de la Vézère et plusieurs autres sites du CEN Nouvelle-Aquitaine ont été mis à disposition au PNR pour l'étude des abeilles sauvages dans le cadre de ce programme.

Projet de Réserve Naturelle sur les élus du massif du Mondarrain et de l'Artzamendi, une visite très éclairante auprès de la RNR du massif du Pibeste-Aoulhet (64)

L'animation du plan de gestion et du DOCOB Natura 2000 avait mené à se pencher sur les outils les plus adaptés à la préservation du patrimoine naturel exceptionnel de ce massif, et à la gestion du multi-usages. Au second semestre 2021, des échanges avec les communes du massif et l'expertise de la Région Nouvelle-Aquitaine ont conduit à valider le lancement d'une étude de préfiguration pour son classement en Réserve Naturelle en 2022, que pilotera le Conservatoire.
La démarche engagée a été présentée par le Conservatoire et le président du SIVU « Mondarrain-Artzamendi » au groupe « montagne » du comité départemental sur la Stratégie Nationale Aires Protégées le 10 octobre 2023.
En préalable au lancement de l'étude de préfiguration elle-même, afin de mesurer plus concrètement les enjeux de la création et de la gestion d'une Réserve Naturelle, nous avons organisé une journée d'échanges avec le SIVU du Massif du Pibeste Aoulhet, gestionnaires de la Réserve Naturelle Régionale du même nom, dans les Hautes-Pyrénées. Les nombreux points communs entre les deux massifs (enjeux, milieux, activités et usages, pressions, outils de gestion ...) ont permis des échanges nourris sur des sujets très concrets entre les équipes des deux SIVU, accompagnés de l'équipe technique du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et de salariés du CEN Nouvelle-Aquitaine.

Comités techniques territoriaux du PNA papillons de jour

Le 21 septembre, un comité technique territorial aquitain a été organisé à Bazas (33) dans le cadre du PNA en faveur des papillons de jour. 20 personnes y ont participé (dont 9 en présentiel) issues de différentes structures : PNR des Landes de Gascogne, Département de Dordogne, Réserves, Syndicats, Bureaux d'études, indépendants, etc.
Le 22 septembre c'est au tour du Poitou-Charentes avec un comité organisé par Poitou-Charentes Nature. 17 personnes étaient présentes en visio regroupant les différentes structures concernées par les enjeux papillons : PNR, Conservatoire du Littoral, CEN Nouvelle-Aquitaine, Syndicats, LPO, Bureaux d'études, gestionnaires de réserves, etc.
Le 29 septembre, le premier comité technique limousin a été organisé par la Société Entomologique du Limousin au centre nature de la Loutre à Verneuil-sur-Vienne. 8 personnes ont répondu présentes issues de diverses structures : CEN Nouvelle-Aquitaine, Département de la Haute-Vienne, DDT, CPIE Pays Creusois.
Ces comités sont l'occasion de présenter les actions régionales du PNA en 2023 et d'échanger sur les perspectives d'évolutions et d'actions en 2024. Gaëlle Sobczyk-Moran, coordinatrice du PNA au niveau national a informé les participants des dernières actualités.

Conseil scientifique et technique en Aquitaine

LES CHIFFRES 2023

657 adhérents

BUREAU EN 2023

Président :	Philippe Sauvage
Vice Président :	Benoît Biteau
Secrétaire :	Serge Morin
Secrétaire adjoint :	Jean-Michel Clément
Trésorière :	Annie-Claude Raynaud
Trésorière adjointe :	Maryse Lavie-Cambot

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	
Région Nouvelle-Aquitaine	Monsieur RIOU Guillaume
Région Nouvelle-Aquitaine	Monsieur SAINTE-MARIE Andde
Région Nouvelle-Aquitaine	Monsieur LABROUSSE Mathieu
Région Nouvelle-Aquitaine	Madame JOUBERT Florence
Assemblée des départements de France	Monsieur BOCK François
Association des Maires de France	Monieur NENEZ Pierre
COLLÈGE DES ASSOCIATIONS	
Crégène	Monsieur BITEAU Benoît
FNE Nouvelle-Aquitaine	Madame CHATELUS Sylvie
GMHL	Monsieur METEGNIER Gabriel
Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Madame SIRE Françoise
SEPANSO Aquitaine	Monsieur URBANO Serge
Terres de Liens Nouvelle-Aquitaine	Monsieur RIGONDAUD Pierre
MEMBRES INDIVIDUELS	
Charente	Madame LAVIE-CAMBOT Maryse
Charente-Maritime	Monsieur SAUVAGE Philippe
Corrèze	Monsieur CORDON Alain
Creuse	Monsieur MAGNAVAL Gérard
Dordogne	Monsieur DE PRACONTAL Nyls
Gironde	Monsieur GREZE Fabrice
Lot-et-Garonne	Madame CARASCO Irène
Pyrénées-Atlantiques	Monsieur RODES Michel
Deux-Sèvres	Monsieur MORIN Serge
Vienne	Monsieur CLEMENT Jean-Michel
Haute-Vienne	Madame RAYNAUD Annie-Claude

14 conservateurs bénévoles

59 conseillers scientifiques

22 administrateurs

Des exemples

Conseil scientifique et technique

9 CST Territoriaux se sont tenus en 2023 : 2 en Poitou-Charentes, 3 en Limousin, et 4 en Aquitaine. Si l'organisation diffère parfois (réunions avec ou sans sortie de terrain, en présentiel ou distanciel), les thèmes abordés sont en grande majorité l'examen de plans de gestion de sites Conservatoire ainsi que des réflexions sur les méthodes d'action du Conservatoire.

En Poitou-Charentes ont été examinés : 6 Plans de gestion qui ont été examinés, 3 nouveaux sites ou extension de périmètre et 5 points divers dont la stratégie d'intervention foncière et la charte des conservateurs bénévoles. Ces lieux de discussion et d'examen des dossiers sont surtout des temps d'échanges entre salariés et bénévoles scientifiques sur des problématiques de gestion.

En Limousin, 10 plans de gestion ont été validés, ainsi que 3 projets de donation, 11 nouveaux membres du CST Limousin et 1 conservateur bénévole. Les discussions ont été entamées sur l'orientation de l'action du Conservatoire (stratégie, harmonisation des pratiques), le parasitisme et les différents traitements dans l'élevage, la création de binômes salarié/conseiller pour la rédaction des plans de gestion... Le conseil a aussi donné de nouveau son avis sur les scénarios proposés pour l'avenir d'un site géré suite à l'apport de nouvelles informations.

En Aquitaine, 8 plans de gestion ont été validés, des échanges ont eu lieu autour de thématiques diverses comme l'écobuage en zone humide, la stratégie foncière, et la charte des conservateurs bénévoles. Des avis officiels du CST ont été fournis sur demande des salariés concernant des pratiques de chasses sur un site en Gironde, ou des mesures compensatoires en Dordogne. Une rencontre avec les salariés des antennes 64 a eu lieu lors du CST du 28 avril. 2 nouveaux membres ont rejoint le CST Aquitain.

Un CST plénier est en programmation pour traiter des dossiers communs, dont la stratégie d'intervention foncière et l'harmonisation des plans de gestion.

Deuxième Comité Territorial (CTER) de la Creuse (23)

Le 10 juin 2023 l'antenne Creuse du Conservatoire a réuni son deuxième Comité Territorial à Anzême, bénéficiant de l'hospitalité de la commune avec qui nous avons tissé des liens étroits depuis de nombreuses années notamment via le pâturage itinérant mis en place sur le site Natura 2000 des Gorges de la Grande Creuse.

Si en 2022, la thématique était davantage axée sur la forêt suite aux acquisitions foncières réalisées sur Saint-Michel-de-Veisse, cette année le Conservatoire avait décidé de mettre l'accent sur l'agriculture.

La matinée a donc été consacrée à la présentation de la « boîte à outils » du CEN Nouvelle-Aquitaine à destination du monde agricole et la mise en avant des partenaires agricoles (CELMAR, GAB 23, CD23, SAFER, etc.).

A cette occasion, plusieurs témoignages d'agriculteurs ont permis de montrer l'utilité et les bienfaits de travailler avec notre association ainsi que l'importance des échanges entre membres, professionnels comme bénévoles.

40 convives sont restés le midi pour découvrir la cuisine végétarienne de Delphine, dont certains plats étaient composés de plantes sauvages locales. Le tout était accompagné d'agneau à la plancha préparé par les techniciens et adhérents de la CELMAR.

L'après-midi était consacré à la visite des sites de landes sur Anzême et La Celle-Dunoise ; landes qui font l'objet d'une gestion *via* un pâturage itinérant grâce au partenariat avec deux éleveurs ovins situés sur Clugnat (Nicolas Melin) et Moutier-Malcard (Frédéric Partaud).

Au total nous étions 50 à échanger sur les questions et les problématiques agricoles au cours de cette journée conviviale, instructive et bien ensoleillée.

Congrès des Conservatoires à la Rochelle-29 novembre au 2 décembre

LES CHIFFRES 2023

146 salariés

Effectif salarié

Au 31 décembre 2023, l'effectif salarié était de 121,99 equivalents temps plein (ETP)

121,99
ETP

Graphique présentant l'évolution du nombre de postes en Equivalent Temps Plein (ETP)

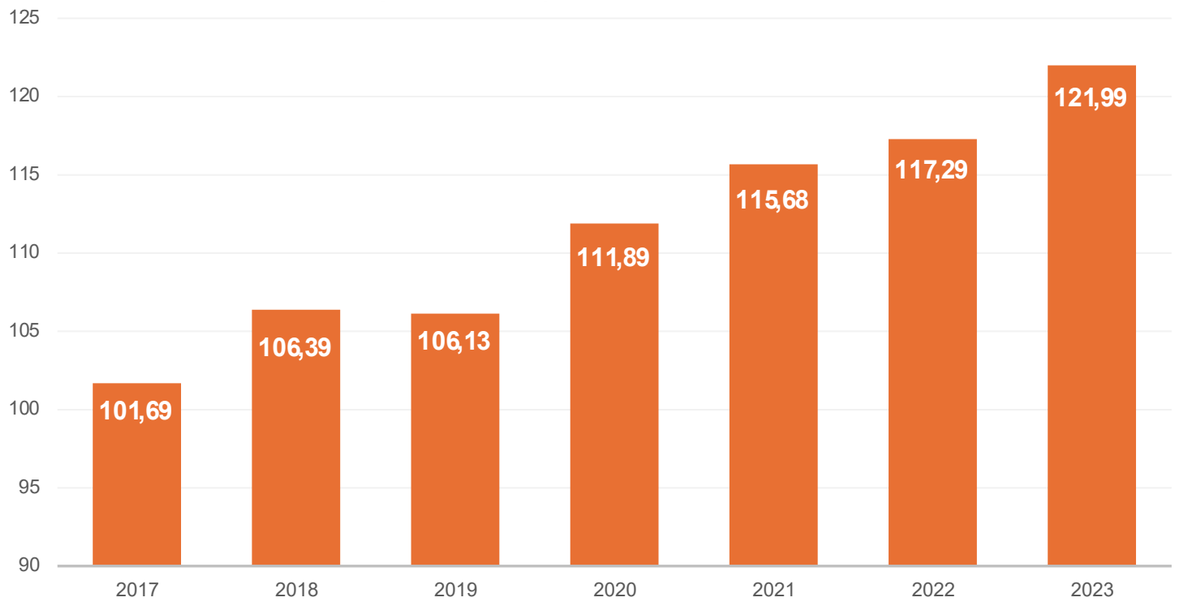

Des exemples

Organisation du congrès national des Conservatoires

Cette année, c'est le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine qui a organisé le Congrès national des Conservatoires qui a réuni plus de 700 personnes à l'espace Encan de la Rochelle.
Ce congrès n'aurait pas pu avoir le succès qu'il a eu sans d'une part l'implication et le professionnalisme des équipes du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et de la Fédération, d'autre part le soutien financier conséquent de nos partenaires. Un grand merci à toutes et à tous.

Premier séminaire interne sur la forêt pour le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Le Groupe Technique « Forêt » du Conservatoire s'est retrouvé à Thézac (47) pendant trois jours du 17 au 19 octobre.
La première journée était consacrée à une formation interne au protocole d'inventaire des vieilles forêts avec Anna Hover du CBNSA. Une vingtaine de personnes y ont participé et ont pu découvrir le site des Tombeaux des géants.
Les deux autres journées étaient restreintes aux Référent.e.s départementaux du groupe « Forêt », aux administrateurs et membres des CST (merci à Alain Persuy pour sa participation et son partage de connaissance) pour travailler à la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention forestière commune à l'échelle du CEN Nouvelle-Aquitaine. Cette dernière sera présentée aux antennes par le biais des Référents départementaux pour une prise de connaissance et remontée des remarques avant une présentation et validation par les instances (CA et CST).

Des journées techniques pour les salariés du CEN Nouvelle-Aquitaine

Moment d'échange technique tout d'abord, moment de rassemblement des salariés ensuite, moment convivial enfin, les journées techniques à l'échelle Nouvelle-Aquitaine ont été organisées les 5 et 6 juin dernier en Haute-Vienne.
Ainsi, le lundi après-midi, le groupe de travail « Plan de gestion » a exposé l'état d'avancement des travaux menés par les 5 sous-groupes thématiques, « Types de plan de gestion », « Trame et ressources disponibles », « Bioévaluation » « Fiches actions » et « Formation et personnes ressources ». Les échanges avec la quarantaine de salariés présents a permis de s'accorder sur certains points, de faire ressortir ceux à approfondir et ceux qui nécessitent une validation hiérarchique et du temps dédié supplémentaire.
Le mardi, l'équipe travaux basée à Saint-Gence a préparé un programme autour de la pose de clôture. La journée a commencé par la visite du site des Grandes Landes (Montrol-Sénard). L'échange a porté sur les clôtures pour bovins, (électriques ou non, la taille des piquets, l'implantation des jambes de force, la tension des fils...) et une démonstration du rouleau brise-fougère fabriqué par l'équipe a été réalisée. L'après-midi, nous avons été accueillis par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne sur le site de Mayéras (Verneuil-sur-Vienne) qui est intégré à un projet de Réserve Naturelle Régionale sur la Vallée de la Vienne. Ici, le pâturage ovin et la fréquentation du public sur le sentier de découverte ont impliqué l'installation d'une clôture ursus et de portillons automatiques fabriqués par l'équipe travaux du Conservatoire.

Une association au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie des territoires

cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège : 6 ruelle du Theil - 87510 SAINT-GENCE - Tel : 05 55 03 29 07 - courriel : siege@cen-na.org

Crédit Photo : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire, page de couverture : Libellule écarlate mâle *(Crocothemis erythraea)* © David Soulet

Publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine / Directeur de publication : P. Séliquer

Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine - 2024 / Impression : Rivet Presse Editions

Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels